Bastia
CITÀ DI CULTURA

CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI U 12 DI NUVEMBRE DI U 2026

—

CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 NOVEMBRE 2026

Rapport n°13

Participazione di a Città di Bastia à l'uperazione di dinamizazione cummerciale « jeu instant gagnant / chèques cadeaux » urganizata da l'EPCI di Corsica

Participation de la Ville de Bastia à l'opération de dynamisation commerciale « jeu instant gagnant / chèques cadeaux » organisée par l'EPCI de Corse

La Ville de Bastia organise chaque année, sur la place Saint-Nicolas, le marché de Noël, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Corse et la Chambre d'agriculture. Cette manifestation, qui accueille principalement des artisans et des producteurs, génère une fréquentation importante en centre-ville pendant la période des fêtes.

Afin que cette fréquentation bénéficie également aux commerces sédentaires, cafés et restaurants de la ville, l'Établissement public du commerce et de l'industrie de Corse (EPCI de Corse) propose une opération complémentaire de dynamisation commerciale, organisée avec la Ville de Bastia et la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB), avec le soutien de la Collectivité de Corse, par l'intermédiaire de l'Agence de développement économique de la Corse (ADEC).

Cette opération a reçu un avis favorable de la Commission Commerce de l'EPCI de Corse le 12 octobre 2026 et est soumise à son Bureau le 10 novembre 2026. Le plan de financement proposé prévoit une participation de la Ville de Bastia de 10 000 €.

Le principe consiste à faire gagner, sur le marché de Noël, des chèques cadeaux de 30 € utilisables exclusivement auprès des établissements bastiais participant à l'opération. Celle-ci poursuit trois objectifs :

- encourager les achats locaux pendant la période des fêtes ;
- renforcer les liens entre le marché de Noël et les rues commerçantes du centre-ville ;
- répartir les retombées économiques de la manifestation entre les établissements adhérents.

L'EPCI de Corse organise un jeu « instant gagnant » gratuit et entièrement dématérialisé, encadré par un règlement de participation. La Ville de Bastia met à disposition un chalet sur la place Saint-Nicolas, dans lequel les agents de l'EPCI de Corse accueillent chaque matin les visiteurs, leur présentent l'opération et les invitent à participer sur tablette.

La plateforme numérique Drimify attribue au gagnant un code unique, envoyé par courriel, que le commerçant valide en boutique depuis un lien dédié. Chaque code n'est utilisable qu'une seule fois et les validations sont tracées par établissement, ce qui permet les contrôles et les remboursements. Aucun chèque papier n'est émis.

La dotation comprend 1 130 chèques cadeaux de 30 €, soit 33 900 €, répartis comme suit :

Catégorie	Nombre	Montant	Modalité d'utilisation
Bons « Découverte » (80 %)	904	27 120 €	Contingent réparti équitablement entre les commerces adhérents ; utilisables uniquement dans l'établissement attribué
Bons « Liberté » (20 %)	226	6 780 €	Utilisables dans l'établissement choisi par le gagnant parmi les commerces adhérents
Total	**1 130**	**33 900 €**	

L'adhésion des commerces sédentaires, cafés et restaurants bastiais est gratuite et volontaire. Les chèques sont utilisables en une seule fois, sans conversion en espèces ni rendu de monnaie ; pour un achat supérieur à 30 €, le client règle la différence. Ils sont valables jusqu'au 31 janvier 2027. Les remboursements sont effectués par l'EPCI de Corse directement auprès des commerçants bénéficiaires.

Le budget prévisionnel de l'opération, plafonné à 40 000 € TTC, est financé à parts égales par les quatre partenaires :

Charges prévisionnelles	Montant	Financement	Montant
Dotation : 1 130 chèques × 30 €	33 900 €	Ville de Bastia (25 %)	10 000 €
Plateforme digitalisée Drimify	5 012 €	Communauté d'Agglomération de Bastia (25 %)	10 000 €
Communication : création graphique, affiches et vitrophanie	1 088 €	EPCI de Corse (25 %)	10 000 €
		Collectivité de Corse via l'ADEC (25 %)	10 000 €
Total	**40 000 €**	**Total**	**40 000 €**

La participation de la Ville de Bastia s'élève ainsi à 10 000 €, versés à l'EPCI de Corse, porteur de l'opération.

La Ville contribue en outre à l'opération par la mise à disposition, à titre gratuit, d'un chalet sur la place Saint-Nicolas pendant la durée du marché de Noël.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026, chapitre 65.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la participation de la Ville de Bastia à l'opération de dynamisation commerciale « jeu instant gagnant / chèques cadeaux » organisée par l'EPCI de Corse à l'occasion du marché de Noël 2026.
- D'approuver le plan de financement de l'opération, plafonnée à 40 000 € TTC : 10 000 € Ville de Bastia, 10 000 € Communauté d'Agglomération de Bastia, 10 000 € EPCI de Corse et 10 000 € Collectivité de Corse via l'ADEC.
- D'attribuer à l'EPCI de Corse une participation financière de 10 000 €.
- D'approuver la mise à disposition gratuite d'un chalet sur la place Saint-Nicolas pour la durée de l'opération.
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026, chapitre 65.